



RÖFIX OPTIFLEX[®] 2K

Imperméabilisant élastique bicomposant

Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Domaines d'application:

Pour le collage de panneaux isolants pour soubassements (EPS-P, EPS-S, XPS-R) sur support bitumineux.

Protection contre l'humidité pour systèmes d'isolation thermique et enduits de fond dans les zones en contact avec le terrain conformément à ÖNORM B 6400, à la directive de mise en œuvre des systèmes d'isolation thermique ainsi qu'à la directive de mise en œuvre des soubassements ÖAP et QG WDS.

Imperméabilisations en combinaison avec les revêtements en carreaux et dalles pour mur et sols à l'intérieur et à l'extérieur, lorsque ceux-ci sont connectés avec des bâtiments, sont sujets à de fortes sollicitations, mais non en présence d'eau sous pression comme par ex. dans un lieu mouillé dans un bâtiment public ou productif.

Imperméabilisation pour surfaces de murs et sols directement sollicités, dans les lieux avec une présence très fréquente ou persistante d'eau pour emplois divers ou nettoyage, comme par ex. piscines et douches (publiques ou privées), et surfaces de murs et sols directement sollicitées à l'extérieur, connectées à des bâtiments et sur lesquelles il y a très fréquemment ou de façon persistante la présence d'eau pour des emplois divers ou nettoyage, comme par ex. surfaces de murs et sols de piscines directement connectées à des bâtiments.

Imperméabilisation pour surfaces de murs et sols de réservoirs, cuves et piscines, à l'intérieur et à l'extérieur, en contact direct avec des eaux ayant des caractéristiques analogues à l'eau potable, lorsque ces surfaces sont directement connectées à des bâtiments, avec une hauteur piézométrique de 8 m de colonne d'eau.

Pour coller profil décoratif pour façades.

Base du matériau:

- Liant à base de dispersion
- Ciment
- bicomposant

Propriétés:

- stable en cas d'application sur des surfaces inclinées
- bonne adhérence sur les supports minéraux
- résistant à la température et au vieillissement
- résistant à l'eau de chaux
- Exempt de solvant et d'adoucissant (L.F.)
- Résistance au gel
- étanche, après l'application, jusqu'à 8 m de colonne d'eau
- couvrant pour fissures se produisant dans le support jusqu'à 0,2 mm

Mise en œuvre:



Conditions de mise en œuvre:

Pendant les phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doit pas être inférieure à +5 °C et ne pas dépasser +30 °C.

Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie).

Support:

Le support doit être sec, porteur ainsi que sans souillures comme poussière, suie, algues, efflorescences etc.

Les supports ne doivent pas être sujets à tensions et déformations.

Il faut absolument éviter que l'humidité suinte du mur intérieur de la paroi, et il faut éviter aussi les phénomènes de remontée d'humidité par capillarité. Il faut donc prévoir toutes les nécessaires barrières horizontales et verticales contre l'humidité.

Prétraitement du support:

Les supports très absorbant ou farinants doivent être prétraités dans les règles de l'art avec un fixateur approprié.

Le primaire peut être dilué avec 4 parties d'eau au maximum selon les caractéristiques du support.

Préparation:

Ajouter le composant pâteux à tout le composant en poudre et mélanger avec un mélangeur à rotor jusqu'à obtenir une pâte homogène, sans grumeaux.

Selon le type d'emploi et de mise en œuvre, la consistance du produit peut être changée en ajoutant de l'eau claire froide.

En cas d'emploi comme mortier et colle il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau.

Pour une imperméabilisation superficielle comme un lissage et de façon plus diluée. Si le produit est employé comme un lissage est permis, l'addition d'env. 2,5 % d'eau. Si le produit est employé plus diluée, il peut être délayé à l'eau (max 10%), en ajoutant jusqu'à 2 litres d'eau pour un récipient de 20 kg.



RÖFIX OPTIFLEX[®] 2K

Imperméabilisant élastique bicomposant

Mise en œuvre:

Pour le collage de panneaux isolants pour soubassements: pour la zone du soubassement et périphérique étaler sur le revers du panneau RÖFIX OPTIFLEX sur toute la surface à l'aide d'une spatule dentée 10x10, ou des bandes sur les bords (environ 60% de la surface).

Les panneaux isolants doivent être collés de façon parfaitement plane, à joints décalés et étroitement approchés à pression. Dans la zone du soubassement les panneaux doivent en outre être fixés avec au moins 2 chevilles/panneau (4 chevilles par m²).

S'il y a une imperméabilisation préexistante de la construction sur la zone sujette à des jets d'eau (à une hauteur de 30 cm) il faut utiliser des fixations mécaniques pour panneaux isolants EPS-P, EPS-S ou XPS-R. L'application des chevilles peut être faite directement après le collage des panneaux.

Comme colle pour profilés décoratifs: toujours appliquer RÖFIX OPTIFLEX sur toute la surface. Bien presser le profilé et enlever la colle de trop possiblement en formant une rainure en correspondance du point de jonction. Même en correspondance des joints de tête étaler sur toute la surface et approcher les éléments l'un de l'autre en exerçant une certaine pression. Appliquer la quantité de colle correspondante à la surface qu'on peut travailler dans le temps ouvert du produit avant qu'elle commence à se sécher.

Protection contre l'humidité dans la zone en contact avec le terrain dans le cas des systèmes d'isolation thermique et d'enduit: RÖFIX OPTIFLEX 2K doit être appliqué à partir d'environ 5 cm au dessus du niveau définitif du terrain jusqu'à l'extrémité inférieure du panneau isolant pour soubassement et constitue la couche plus extérieure de revêtement du système d'enduit. Il faut en tout cas respecter les normes nationales à ce propos.

L'imperméabilisant contre l'humidité peut être étalé de façon plus diluée (avec brosse) ou plus dense (avec spatule). Dans le premier cas, diluer le produit avec de l'eau jusqu'à l'obtention d'une consistance encore plutôt dense, mais étalable; l'étaler donc avec une brosse sur le système d'enduit de façon uniforme et pleine. Dans le deuxième cas, utiliser un produit non dilué en l'étalant à l'aide d'une spatule en acier sur le système d'enduit. Afin de pouvoir garantir une protection suffisante l'épaisseur de la couche sèche doit être >2 mm.

Temps ouvert: 30 minutes environ

Le produit sèche pour effet hydraulique aussi bien que physique. Le temps de séchage dépend de la température et de l'humidité relative de l'air. En cas d'humidité élevée et de basses températures, le séchage peut être ralenti de quelques jours.

Le produit, une fois durci, ne peut plus être délayé à l'eau ou travaillé. Les outils doivent être lavés sous l'eau immédiatement après l'usage. Une fois séché, le matériau peut être enlevé seulement mécaniquement.

Dans les zones en contact avec le terrain le produit imperméabilisant doit être protégé d'éventuels endommagements à l'aide de nappes à excroissances ou similaires.

Ne pas utiliser le matériau d'anciens emballages entamés et ne pas le mélanger à du matériau frais non plus.

Avertissement relatif aux dangers:

Dispersion liquide spéciale (particulièrement stable à l'humidité), exempte de solvants sujets à être déclarés aussi bien que de conservants à film, elle contient seulement un conservant pour le maintien dans son récipient (0,2%), ciment Portland (45-50%), bas teneur en chromate.


Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.

Stockage:

Stocker au frais, mais à l'abri du gel et bien fermé.

Période de conservation: min 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à 20 °C et 65% d'humidité relative.

Données techniques:

Art. No.	18349
Art. No. SAP	2000148175
Type d'emballage	
Unités par emballage	18 unité/emb.
Unités par emballage (CH)	18 unité/emb.
Quantité par unité	20 kg/unité
Teinte	gris
Consommation	env. 1,5 kg/m ² /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont indicatives et dépendent fortement du support et de la technique de mise en œuvre.
Epaisseur minimum du crépi	≥ 2 mm



RÖFIX OPTIFLEX[®] 2K

Imperméabilisant élastique bicomposant

Données techniques:

Art. No.	18349
Wasserdampfdiffusion μ	env. 980
Capacité thermique spéciale	env. 1,12 kJ/kg K
Densité en moyenne	env. 1.600 kg/m ³

Remarques générales:

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures.

Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques.

Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu.

Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante.

Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits.

La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.

Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.